

Informations complémentaires

La déchetterie principale et les écopoints sont accessibles à toutes les habitantes et à tous les habitants de la Commune d'Estavayer.

La carte à prépaiement donne l'accès à la déchetterie principale et elle peut être demandée, pour contrôle, dans les écopoints par les surveillant-e-s. Elle permet également l'ouverture des containers enterrés et des compacteurs.

La carte **se recharge** soit à l'automate de la déchetterie principale, soit à celui situé sous le porche de l'Administration communale.

Besoin d'une carte ? Adressez-vous à l'Administration (caution de CHF 20.-).

Couches-culottes

Les couches-culottes vont dans les ordures ménagères. La Commune crédite pour chaque enfant, dès la naissance jusqu'à l'année de ses 3 ans, CHF 100.00 par année pour leur élimination.

Pour les personnes ayant des problèmes d'incontinence, un montant de CHF 100.00 est également crédité, par année, sur présentation d'un certificat médical.

Déchets carnés

L'élimination des dépouilles et sous-produits animaux sont à amener au Centre de collecte de sous-produits animaux, route de Grandcour 86, 1530 Payerne.
www.ccspapayerne.ch.

Benne pour déchets compostables non ménagers

(déchets de jardin, gazon, feuilles mortes, taille de haies, d'arbustes. Longueur max. 1,50 m, diamètre max. 8 cm).
Une benne peut être louées au prix de CHF 65.00/jour + CHF 175.00 pour les frais de transport. Ajouter la taxe de CHF 0.10/kg pour leur élimination en déchetterie principale.

Poubelles publiques

Il est strictement **interdit** de déposer des déchets provenant des ménages dans les poubelles du domaine public.

Le **règlement communal relatif à la gestion des déchets** ainsi que son règlement d'exécution sont disponibles sous la rubrique « Règlements & Tarifs » de la page Administration sur le site www.estavayer.ch.